



Municipalité de
Saint-Camille-de-Lellis

**COMMUNIQUÉ SUR LA PRODUCTION DES DÉCLARATIONS
DE CANDIDATURE
ÉLECTIONS MUNICIPALES**

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Élections municipales le 5 NOVEMBRE 2017

**LES CANDIDATES ET LES CANDIDATS ONT JUSQU'AU 6 OCTOBRE 2017, À 16H30.
POUR PRODUIRE UNE DÉCLARATION DE CANDIDATURE.**

Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis, le 22 septembre 2017 – En vue des élections municipales qui se tiendront le 5 novembre prochain, de la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis, Mme Nicole Mathieu, présidente d'élection, désire informer les électrices et les électeurs qui souhaitent prendre part au scrutin à titre de candidate ou de candidat qu'ils ont jusqu'à 16h30 le 6 octobre 2017 pour produire une déclaration de candidature à l'endroit suivant :

À l'édifice municipal au 727, rue Principale, Saint-Camille-de-Lellis, au bureau de la présidente d'élection, Mme Nicole Mathieu.

Il est à noter que les déclarations de candidature sont acceptées du 22 septembre au 6 octobre 2017, à 16h30.

Toute personne éligible peut poser sa candidature à un seul poste de membre du conseil de la Municipalité.

La déclaration de candidature doit comporter les signatures d'appui d'au moins cinq (5) électeurs de la Municipalité pour le poste de maire, et d'au moins cinq (5) électeurs de la Municipalité pour le poste de conseiller.

Celles et ceux qui désirent obtenir plus d'information à ce sujet peuvent s'adresser à Mme Nicole Mathieu, présidente d'élection en téléphonant au 418-595-2233.

Source : (Nicole Mathieu)
(418-595-2233)
(mustcam@sogetel.net)